

DECLARATION D'ECHANGES DE BIENS (DEB) ET CREDIT DOCUMENTAIRE (CREDOC)

Public/Pré-requis

Toute personne évoluant dans un contexte de commerce international.

Objectifs

- Mieux préparer et maîtriser les offres et les obligations liées à l'export.
- Connaître et mettre en œuvre les outils pour réussir et sécuriser ses opérations à l'international.

Durée

1 journée

Validation

Attestation de formation

Formateur

Régis QUIAOS : 10 ans d'expérience dans le domaine commercial et la gestion des achats et approvisionnements, spécialiste en processus achats des entreprises, responsable de section de la licence Proméo achats industriels.

Programme

La déclaration d'échange de biens

- Le cadre réglementaire.
- Les modalités de fourniture des informations.
- Les modalités de transmission de la déclaration d'échanges de biens.
- Dispositions particulières.
- Le seuil par transaction.
- Les retours et remplacements de marchandises.
- Les régularisations commerciales.
- Les corrections.

Le crédit documentaire

- Présentation technique générale.
- Intervention d'une seconde banque.
- Encadrement juridique.
- Crédit documentaire et incoterms.
- Rôles des documents.
- Modalités de réalisation.
- Transfert.
- Coûts.
- Recommandations

www.proméo-formation.fr